

Bulle, Grand'rué 20.

Temps et été 1897.

Depuis les genres bon
et riches.

essins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
essins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
essins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
essins, le mètre de fr. 1.90 à 30 c.
t larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
geurs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.
ur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c.
et mél., la pièce de fr. 28.50 à 4.50

Public.

transférer son atelier de fer-
à-bâtiment de la tannerie,
local. — Installations toutes nou-
travail solide et soigné, à des prix

J. VIALE
Revelure.

Salon confortable pour
avec épingle depuis 40 cent.;
bois de porte-monnaie depuis
initiales à 1 fr. la douzaine.

VEUX
Cheval-Blanc, BULLE

GRANDS PRIX
Bouilles d'or, etc.

PHÉNIX

seul véritable. Infaillible
rés, de tête, contre la dysen-
d'eau sucrée forment une
et la soif et assainissant l'eau.
soins de la toilette.
de **Ricqlès**.

PHÉNIX

de tous les produits de ce genre,
excellente qualité a donné nais-
de fabrique, l'oiseau le **PHÉNIX**

Morges.

table.
fondu

BULLE
38 Grand'rué.

du café de la Tour

La Tour-de-Trême.

le 8 août, après midi et la soirée

Concert

par la Fanfare d'Echarlens.

Invitation cordiale.

Aug. REICHLÉN

A louer :

grange, écurie et 2007 mètres

tenant.

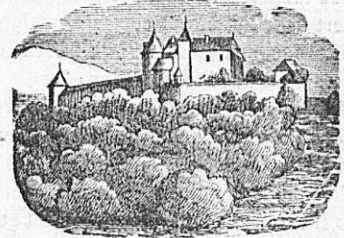
à un notaire MENOU.

CHOCOLAT
SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Imprimerie Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

» étranger, 1 an, 9 fr., 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8²⁵ ← Bulle, arr. 8⁰⁸ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.

Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.

la ligne ou son espace.

Réclames : 80 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à

Bulle, Grand'rué 20; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

BULLE, le 10 août 1897.

Economie alpestre.

Nous arrivons un peu tard pour entretenir nos lec-
teurs de la récente course de la Société d'économie
alpestre. Mais un peu plus tôt ou un peu plus tard,
pour ce qu'il y a à en dire, tout au moins quant à
l'itinéraire parcouru sur territoire fribourgeois! Nos
lecteurs auront déjà constaté qu'il n'y a pas lieu de
s'y intéresser de si près, d'autant que certains mem-
bres de la Société nous affirment n'avoir même pas
été convoqués. Ces sortes de courses scientifiques
deviennent ainsi des courses gastronomiques dont
tout le profit est pour l'adroit compère qui sait se
mettre en avant et se faire couvrir de lauriers con-
quis sans peine et sans effort ou plutôt avec les pei-
nes et les efforts d'autrui.

Les journaux gouvernementaux, dont un corres-
pondant a suivi la course, y consacrent de longues
colonnes, mais leur préoccupation ne semble pas plus
consister à instruire le lecteur qu'à développer chez
nous le goût de l'agriculture alpestre. D'un bout à
l'autre ou à peu près, cette course aurait, si nous
nous en rapportons à leurs dires, servi à glorifier un
propriétaire à leur dévotion. Au lieu d'appeler cela
une course de la Société d'économie, on pourrait tout
aussi bien dire « la course des admirateurs de M.
Untel ».

Vous auriez pu croire que le but de ces sociétés
était de réunir le plus grand nombre de leurs mem-
bres pour se livrer à des études de détail et le plus
étendues possibles sur l'entretien de nos alpages. Que
nenni! détrompez-vous, hommes de trop bonne com-
position!

Les progrès accomplis par le petit particulier qui

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 117

MONSIEUR LECOQ

PAR
ÉMILE GABORIAU

— Oh!... pas du tout!... De tous ces Lacheneur, il n'est
resté ici que le fils Jean, qui vit comme un vagabond qu'il
est, de pillage et de vol... Nuit et jour, il erre dans les bois,
le fusil sur l'épaule. Il est effrayant à voir, maigre autant
qu'un squelette, avec des yeux qui brillent comme des char-
bons... S'il me rencontrait jamais, celui-là, mon compte serait
vite réglé...

Mme Blanche avait pâli... C'était Jean Lacheneur qui
avait tiré sur le marquis de Courtomien... elle n'en doutait pas...
— Eh bien! moi, dit-elle, je suis sûre que Marie-Anne est
dans le pays, à Montagnac probablement... Il me la faut, je
la veux! Tâchez d'avoir découvert sa retraite lundi, nous
nous retrouverons ici.

— Je chercherai, répondit Chupin.

Il chercha, en effet, et avec ardeur, déployant toute son
adresse : en vain.

D'abord, toutes ses démarches étaient paralysées par les
précautions qu'il prenait contre Balstain et contre Jean La-
cheneur. D'un autre côté, personne dans le pays n'eût con-
senti à lui donner le moindre renseignement.

— Toujours rien! disait-il à Mme Blanche à chaque entre-
vue.

Mais elle ne se rendait pas... La jalousie ne se rend jamais,
même à l'évidence.

Mme Blanche s'était dit que Marie-Anne lui avait enlevé
son mari, que Martial et elle s'aimaient, qu'ils cachaient leur
bonheur aux environs, qu'ils la raillaient et la bravaient...

sue et se donne de la peine pour arriver à faire pros-
pérer sa petite et modeste exploitation et qui, avec
quelques simples centaines de francs dont il peut
disposer, arrive à accomplir parfois des prodiges,
rien de tout cela n'entre en compte. La Société n'a
que faire de perdre son temps à courir des alpages
dont le propriétaire ne figure pas au moins quatre
fois dans le Bottin sous des titres divers, « Le meil-
leur Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne », dit
Molière.

Le meilleur alpage est celui où l'on est le mieux
reçu, disent les correspondants du N° 13, lesquels
n'ont pas le loisir d'encenser les montagnards obs-
curs et actifs du plein air et préfèrent se tuer à célé-
brer les mérites d'un armanni de cabinet.

Ceci justifie d'ailleurs fort bien les encouragements
donnés à certains propriétaires dans la distribution
des récompenses au concours de bonne tenue d'alpa-
ges. Ayez assez d'argent entre les mains et vous voilà
sacré le plus fort des armannis! Les fermiers qui se
donnent toute la peine ne reçoivent rien.

Encore avons-nous, soit dans le commerce, soit
dans les professions libérales, d'autres propriétaires
notables, mais du moins la plupart se contentent de
la propriété et ont la pudeur de ne pas s'attribuer
un mérite qui revient tout entier à leurs fermiers,
comprenant bien que ce n'est pas au capital-argent
à se prévaloir de ce qui est le fruit de l'intelligence
et du travail. Au surplus, ces modestes primes de
50, 60 jusqu'à 100 francs, susceptibles de stimuler
le zèle de fermiers et d'armannis, ne sont qu'une
goutte d'eau à la Sarine dans certaines poches cos-
sues. Cet argent destiné à encourager remplirait ainsi
bientôt un rôle contraire et, en tombant avec bruit
dans les coffres-forts d'hommes qui manipulent des
centaines de mille francs, parviendront finalement à
décourager le petit propriétaire ou le fermier qui

Donc cela devait être, encore que tout lui démontrât le con-
traire...

Un matin, cependant, elle trouva son espion radieux.
— Bonne nouvelle!... lui cria-t-il dès qu'il l'aperçut, nous
tenons enfin la coquille!

XLIII

C'était le lendemain du jour où, sur l'ordre formel de l'abbé
Midon, Marie-Anne était allée s'établir à la Borderie.

On ne s'entretenait que de cette prise de possession dans le
pays, et le testament de Chanlouineau était le texte de com-
mentaires infinis.

— Voilà la fille de M. Lacheneur avec plus de deux cents
pistoles de rentes, faisaient les vieux d'un air grave, sans
compter avec la maison...

— Une honnête fille n'aurait pas tant de chance que ça!
murmuraient quelques filles laides qui ne trouvaient pas de
mari.

— Jusqu'alors on n'était pas parfaitement sûr que Marie-Anne
eût été la « bonne amie » de Chanlouineau. Même après la
chute de M. Lacheneur, on apercevait entre eux une distance
difficile à franchir. La donation leva tous les doutes. Com-
ment expliquer autrement cette magnificence posthume?

Voilà cependant quelles grandes nouvelles Chupin appor-
tait à Mme Blanche et pourquoi, lui, toujours sombre, il pa-
raissait si joyeux.

Elle l'écoutait, frémissante de colère, les poings si convul-
sivement serrés que les ongles lui entraient dans les chairs.

— Quelle audace!... répétait-elle d'une voix étranglée,
quelle impudence!...

Le vieux marauder semblait de cet avis.
— Le fait est, grommela-t-il d'un air de dégoût, qu'elle
eût pu attendre que le lit de Chanlouineau fût refroidi, avant
de s'en emparer.

Il branla la tête, et comme en à-part :

— Que chacun de ses amants lui en donne autant, et elle

seuls ont tout le mérite et seraient presque en droit
de se demander si l'agriculture est encore une bran-
che *agrisole*.

Le peuple fribourgeois paye d'énormes impôts dont
nous ne voulons pas chicaner aujourd'hui sur la des-
tination. Toutefois, pourrions-nous au moins émettre
le vœu qu'on se serve plus utilement de notre argent
et qu'on ne porte pas l'eau à la rivière?

FIÈVRE APHTEUSE

Grâce aux mesures prises, un peu par les autori-
tés de notre canton, beaucoup par celles du canton
de Vaud, la fièvre aphteuse paraît enfin circonscrite
et il est permis d'espérer que notre bétail sera sous
peu délivré de ce fléau qui, un instant, menaça la
Gruyère, au point de détruire tous les autres avanta-
ges apportés cette année par le ciel.

On oubliera vite les dommages que la fièvre aph-
teuse aura pu causer, pour peu que les choses en res-
tent désormais là. Toutefois, il est permis de faire
quelques réflexions et de tirer des faits des déductions
qui ne laisseront pas indifférente la population de la
Gruyère. Nous ne parlerons pas trop des reproches
que nous pourrions faire et que nous font, d'ailleurs,
nos bons voisins du canton de Vaud, d'avoir dissimulé
la réalité des choses, attendu qu'elle nous a été dis-
simulée à nous-mêmes, car ce silence serait dû non
pas à un parti pris, mais bien aux effets du principe
sur lequel repose tout notre régime politique actuel.

Nous serait-il permis de demander à M. le chef du
Département de l'intérieur, s'il est exact que des cas
de fièvre aphteuse auraient été constatés déjà dès le
mardi 20 juillet par M. le vétérinaire (?) de Charmey,
lequel doutant — non peut-être sans quelque raison
— de ses propres connaissances aurait eu recours

sera plus riche qu'une reine, elle aura de quoi acheter Sair-
meuse et Courtomien.

Si Chupin avait eu l'intention de tisonner la rage de Mme
Blanche, il dut être satisfait.

— Et c'est une telle femme qui m'a enlevé le cœur de Mar-
tial!... s'écria-t-elle. C'est pour cette misérable qu'il m'aban-
donne!... Quels philtres ces créatures font-elles donc boire à
leurs dupes!...

L'indignité prétendue de cette infortunée, en qui sa jalo-
isie lui montrait une rivale, transportait Mme Blanche à ce
point qu'elle oubliait la présence de Chupin; elle cessait de
se contraindre, elle livrait sans restrictions le secret de ses
souffrances.

— Au moins, reprit-elle, êtes-vous bien sûr de ce que vous
me dites, père Chupin?

— Comme je suis sûr que vous êtes là.

— Qui vous a dit tout cela?

— Personne... on a des yeux. J'ai poussé hier jusqu'à la
Borderie, et j'ai vu tous les volets ouverts. Marie-Anne se
carrait à une fenêtre. Elle n'est pas seulement en deuil, la
guenise!...

C'est qu'en effet, jusqu'à ce jour, la pauvre Marie-Anne en
avait été réduite à la robe que Mme d'Écorval lui avait prêtée
le soir du soulèvement, pour qu'elle pût quitter ses habits
d'homme.

Le vieux marauder voulait continuer à scarifier Mme Blan-
che de ses observations méchantes, elle l'interrompit d'un
geste.

— Ainsi, demanda-t-elle, vous connaissez la Borderie?

— Pardiennet!

— Où est-ce?

— Juste en face des moulins de l'Oiselle, de ce côté de la
rivière, à une lieue et demie d'ici, à peu près...

— C'est juste. Je me rappelle maintenant. Y êtes-vous
entré quelquefois?...

— Plus de cent fois, du vivant de Chanlouineau.

aux lumières du vétérinaire de district lequel, de concert avec lui, aurait constaté, malgré des ampoules à la tétine, aux pieds et à la bouche des animaux, que ce n'était pas la « maladie » ?

De cette façon, du moins si les faits sont bien avérés, il n'y aurait pas eu à s'étonner que la maladie fût demeurée ignorée, l'ordonnance n'ayant été rendue que le dimanche ou le lundi suivant.

L'autorité s'en serait purement et simplement rapportée aux déclarations de ses fonctionnaires. Il est bien certain que si le gouvernement nous envoyait des hommes d'expérience pour le représenter dans le district et non des aristocrates dont toute la préoccupation est de protéger leur tendre épiderme et dont les lumières, en fait de bétail, ne vont que de l'entre-côte au filet, l'on s'occuperait un peu plus de ce qui se passe et l'on s'assurerait au moins de la capacité des officiers de santé.

Mais on veut nous faire l'honneur, dont nous sommes bien peu reconnaissants il est vrai, de faire représenter notre district par des hommes décoratifs et aux noms retentissant, des hauts faits des aïeux, sinon des leurs.

Au surplus, la faute initiale ne viendrait-elle pas de ce que, parmi des troupeaux amenés dans la Gruyère, il en est qui sont partis de Cormanon où la fièvre aphteuse avait sévi au printemps dernier.

On nous dit aussi que si les autorités fribourgeoises avaient pris des précautions aussi absolues que celles du Pays-d'Enhaut, la maladie n'aurait pas été communiquée aux chèvres, qui en ont été atteintes par suite de la non interdiction de passage au public.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Diplomatie. — Hier matin, l'ancien ministre des Etats-Unis à Berne, M. Peak, et son successeur, M. Leismann, ont présenté le premier ses lettres de rappel, le second ses lettres de créance.

En l'absence de M. Deucher, président de la Confédération, le Conseil fédéral était représenté par M. Ruffy, vice-président du Conseil fédéral, et par M. Lachenal.

Fièvre aphteuse. — Dans la deuxième quinzaine de juillet, la fièvre aphteuse s'est propagée dans 17 nouvelles étables et 16 nouveaux pâturages, avec 962 têtes de gros bétail et 406 de petit bétail. A la fin de juillet, le nombre total des étables infectées ou suspectes s'élevait à 27 et 39 pâturages, avec 2559 têtes de gros bétail et 621 de petit, répartis en cinq cantons : Schwyz, Glaris, Fribourg, Vaud et Neuchâtel.

Industrie des escargots. — On nous prie de signaler la brochure « l'Escargot comestible, son élevage et son emploi », parue l'année dernière. Cet opuscule donne tous les renseignements utiles à ceux qui désirent s'occuper de l'industrie de l'escargot, suscep-

tible d'un plus grand développement en Suisse et de procurer à maintes familles un gain modeste. En vente dans toutes les librairies, ainsi que chez l'auteur, M. Ch. Grandpierre, à Berne, contre envoi de 50 cent. en timbres-poste.

Zurich. — Lundi après midi, peu après trois heures, deux amoureux se promenaient sur le lac, près de Zurich, conduits par un jeune homme de leur connaissance. Il faut croire qu'on ne s'ennuyait pas à bord, car on entendait jusqu'à terre les chants et les éclats de rire des trois jeunes gens. Mais soudain un grand silence se fit, suivi bientôt d'appels désespérés. L'embarcation, à la suite d'un faux mouvement, venait de chavirer, et les passagers qui avaient pu s'accrocher à la quille du bateau, demandaient à grands cris du secours. Des canots partirent aussitôt de la rive, et les sauveteurs furent assez diligents et assez heureux pour pouvoir ramener tous les naufragés à terre.

— Dimanche après midi est mort d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 49 ans, le professeur Dr Bächtold, bien connu comme historien littéraire et comme auteur d'une biographie de Gottfried Keller. Le Dr Bächtold avait refusé, il y a une année, une chaire à l'Université de Leipzig.

— L'assemblée des délégués de l'association des employés des entreprises suisses de transport aura lieu à Zurich le 22 septembre.

— Des promeneurs ont découvert dimanche, sur le Zurichberg, baignant dans leur sang et à bout de forces, un jeune homme et une jeune fille qui s'étaient ouverts une artère au moyen d'un rasoir. Ils ont été transportés à l'hôpital; leur état inspire les plus grandes inquiétudes.

On a reconnu en eux un étudiant brésilien et une jeune fille de Zurich.

Soleure. — L'assemblée générale de la Société suisse des pharmaciens, réunie dimanche, a admis 29 nouveaux membres. Elle a renvoyé au Comité, pour examen, une proposition tendant à la nomination d'une Commission permanente de pharmacopée.

Le Comité a été chargé de faire tous ses efforts pour arriver à supprimer la distribution des remèdes par les médecins eux-mêmes, dans les villes, et prévenir le préjudice qui menace les pharmaciens par l'application de l'article 2 du projet d'assurance contre la maladie.

Schaffhouse. — Les dames de Schaffhouse, enthousiasmées par tout ce qu'elles ont vu à la fête fédérale de gymnastique, se sont prises d'un beau feu pour les exercices corporels. Une liste circule où s'inscrivent toutes les dames et demoiselles désireuses de fonder une société de gymnastique de femmes, la première que l'on aura vue en Suisse et ailleurs. Les 24 jeunes filles qui étaient chargées de couronner les gymnastes vainqueurs sont naturellement en tête de liste.

St-Gall. — Un éboulement important s'est produit sur la ligne de l'Arberg, entre Landeck et Saint-Antoine. La circulation des trains est interrompue. Les rails sont recouverts de terre sur un parcours de plus de 150 mètres.

— Dimanche soir, dans un établissement de bains, à Rorschach, deux jeunes gens, dont l'identité n'a pas encore été établie, se sont noyés.

brigand de frère ne tardera pas à aller demeurant avec elle... Au lieu de répondre, Mme Blanche s'absorba dans une sorte de rêverie si profonde et prolongée, que le vieux marauder, à la fin, s'en impatienta.

Il osa lui toucher le bras, et de cette voix étouffée de complice méditant un mauvais coup :

— Eh bien ! fit-il, que décidons-nous ?

La jeune femme tressaillit et frissonna, comme le malade qui tout à coup, dans l'engourdissement de la douleur, entend le cliquetis des terribles instruments du chirurgien...

— Mon parti n'est pas encore pris, répondit-elle, je réfléchirai, je verrai...

Et remarquant la mine décontenancée du vieux marauder : — Je ne veux pas m'aventurer à la légère, ajouta-t-elle vivement. Ne perdez plus Martial de vue... S'il va à la Borderie, et il ira, j'en dois être informée... S'il écrit, et il écrira, tâchez de vous procurer une de ses lettres... Désormais je veux vous voir tous les deux jours... Ne vous endormez pas !... Songez à gagner la bonne place que je vous réserve à Courtoin... Allez !...

Il s'éloigna sans souffler mot, mais aussi sans prendre la peine de dissimuler son désappointement et son mécontentement.

— Fiez-vous donc à toutes ces mijaurées ! grommela-t-il. Oelle-là jetait les hauts cris, elle ne demandait qu'une occasion... L'occasion se présente, le cœur lui manque, elle recule... elle a peur !...

Le vieux marauder jugeait mal Mme Blanche. Le mouvement d'horreur qu'elle venait de laisser voir était une instinctive révolte de la chair et non pas une défaillance de son inflexible volonté.

Ses réflexions n'étaient pas de nature à désarmer sa haine. Quoiqu'il eût dit Chupin, lequel, avec tout Sairmens, était persuadé que la fille à Lachenour revenait du Piémont, Mme Blanche s'entêtait à considérer ce voyage comme une fable ridicule.

On croit que ce sont deux ouvriers charpentiers d'une commune voisine.

Thurgovie. — La loi sur le traitement des instituteurs a été acceptée par 7620 voix contre 7540. Celle concernant le phylloxéra a été également adoptée par 7707 voix contre 7174.

Grisons. — Un accident a causé vendredi la mort d'un touriste italien dans les circonstances suivantes : M. et Mme Descaldi, de Gènes, faisaient, accompagnés du guide Metzger, le tour de la Diavoleta. Arrivés à une crevasse du glacier, le guide aida d'abord Mme Descaldi à la traverser, puis il tendit la main à M. Descaldi. Celui-ci refusa son aide et voulut sauter seul; mais il prit mal son élan et disparut dans la crevasse, d'où on n'a pu retirer que son cadavre. M. Descaldi était âgé d'une quarantaine d'années.

Vaud. — La votation populaire sur le projet concernant la subvention de 4 millions au tunnel du Simplon a donné le résultat suivant : 12,185 oui, 4270 non. 284 communes ont accepté, 79 ont rejeté; dans 15 il y a eu un nombre égal de oui et de non; dans 19 il n'y a eu aucun non. Il manque encore le résultat de 10 communes.

La votation de 1887 avait donné 22,805 oui contre 6906 non. 305 communes avaient accepté, 83 avaient rejeté.

— La ville de Vevey avait à élire dimanche 10 membres et 15 suppléants du conseil communal. Une liste commune aux socialistes et aux radicaux portait 13 radicaux et 12 socialistes.

Ont été élus : 13 radicaux et 3 socialistes.

— Un ouvrier électricien de la Société électrique de la Grande-Eau, nommé Jaton, a été tué du coup, à Clarens, par le courant électrique pendant qu'il travaillait à une réparation.

Valais. — Un accident mortel est arrivé dimanche à Crans près de Sierre. Un individu, originaire du Tessin, s'est élançé dans le petit lac, devant l'hôtel du Parc de Montana, pour ramener une barque qui s'était détachée, et s'est noyé.

La mort est attribuée à une congestion.

Genève. — Le *Peuple* raconte que le mois dernier, M. Bovet, le directeur de l'arrondissement postal de Genève, faisait afficher dans les bureaux une circulaire, prévenant que tous les employés qui, à la date du 22 juillet, n'auraient pas acheté et ne porteraient pas le pantalon d'uniforme seraient punis d'une amende. Or les pantalons doivent être fournis gratuitement par l'administration, et depuis plus d'un mois le tailleur a pris les mesures au personnel; mais l'administration centrale étant en retard pour la livraison du drap, M. Bovet exige que « ses employés » se procurent ce vêtement à leurs frais. On la trouve raide à la poste, et les amendes pleuvent, et elles pleuvront, paraît-il, jusqu'à ce que cela fasse pour chaque employé récalcitrant l'équivalent du prix d'un pantalon.

Ce n'est plus l'extraction dentaire, c'est encore plus douloureux, c'est l'extraction de pièces de 1 et 2 francs, le budget du ménage déséquilibré et cela par l'intransigeance et l'injustice de la direction.

Voici du reste l'excuse donnée par l'administration :

Dans son opinion, Marie-Anne sortait tout simplement de la retraite où Martial avait jugé prudent de la cacher jusqu'à ce jour.

Or, pourquoi cette brusque apparition ?

La vindicative jeune femme était prête à jurer que c'était une insulte et une bravade à son adresse.

— Et je me résignerais !... s'écria-t-elle. Ah ! j'arracherais mon cœur s'il était capable d'une indigne lâcheté.

La voix de sa conscience ne domina jamais le tumulte de sa passion. Ses souffrances lui semblaient tout autoriser, et l'attentat de Jean Lachenour lui paraissait justifier d'avance les pires représailles.

Elle ne reculait donc pas, mais une difficulté imprévue l'arrêtait :

Elle avait rêvé une de ces vengeances raffinées, telle qu'on en cite dans les histoires, elle voulait une de ces revanches éclatantes et soudaines, comme il s'en rencontre dans les romans, et elle ne trouvait au service de ses rancunes qu'un crime vulgaire, absolument indigne d'elle.

— Mieux vaut patienter encore, se disait-elle...

Et sa haine, alors, s'égarant en conceptions insensées, elle imaginait des combinaisons impossibles, ou rêvait des revirements inouïs...

Au surplus, elle était libre désormais de s'abandonner sans contrainte ni contrôle à toutes ses inspirations.

Il n'y avait plus de soins à donner au marquis de Courtoin.

Aux crises violentes de la démence, aux frénésies de son premier délire, l'anéantissement avait succédé, puis, peu après était venue la morne stupeur de l'idiotisme.

Puis, un matin, le médecin avait déclaré son malade guéri. Guéri !... Le corps était sauf, en effet, mais la raison avait succombé.

Toute trace d'intelligence avait disparu de cette physiologie si mobile autrefois, et qui se prêtait si bien à toutes les transformations de l'hypocrisie la plus consommée.

— Alors il faut me donner la topographie de l'habitation. Les yeux de Chupin s'écaraillèrent prodigieusement.

— Vous dites ?... interrogea-t-il, ne comprenant pas.

— Je veux dire : expliquez-moi comment la maison est bâtie.

— Ah !... comme cela, j'entends... Pour lors, elle est construite en plein champ, à une demi-portée de fusil de la grande route. Devant, il y a une manière de jardin, et derrière un grand verger qui n'est pas clos de murs, mais seulement entouré d'une petite haie vive. Tout autour sont des vignes, excepté à gauche, où se trouve un bocage qui ombrage un cours d'eau.

Il s'arrêta tout à coup, et clignant de l'œil.

— Mais à quoi peuvent vous servir tous ces renseignements ? demanda-t-il.

— Que vous importe !... Comment est l'intérieur ?

— Comme partout : trois grandes chambres carrelées qui se commandent, une cuisine, une autre petite pièce noire...

— Voilà pour le rez-de-chaussée. Passons à l'étage supérieur.

— C'est que... dame !... je n'y suis jamais monté.

— Tant pis. Comment sont meublées les pièces que vous avez visitées ?...

— Comme celles de tous les paysans d'ici.

Personne, assurément, ne soupçonnait l'existence de cette chambre magnifique du premier étage, que Chanlouzeau, dans sa folie, destinait à Marie-Anne. Jamais il n'en avait parlé, même il avait pris les plus grandes précautions pour qu'on ne vit pas apporter les meubles.

— Combien de portes à la maison ? poursuivit Mme Blanche.

— Trois : une sur le jardin, une sur le verger ; la troisième communique avec l'écurie. L'escalier qui mène au premier étage se trouve dans la pièce du milieu.

— Et Marie-Anne est seule à la Borderie ?...

— Toute seule pour le moment. Mais je suppose que son

« Nous vous i
ne pourront enc
employés, car le
l'administration
» Les mesur
d'autre but que
drap arrivera.

» Ce drapp
mais néanmoins
doit débours
que l'on doit lui
fait une dépense
directeur qui ve
Que serait-ce si

Espagne. —
mier ministre d
Voici dans
meurtre de M. C
M. Canovas é
journaux, quand
tira traitresem
M. Canovas a
trine et au fron
L'ingénieur
sont jetés à la p
eux deux autres
L'avocat Sua
sassin, qui a été
M. Canovas a
il est mort à 1
tion.

L'assassin M
Naples). Il est
lunettes.
Le juge a pr
Il a été const
temps à Barcel
nal *Scienza So*
Il a voyagé
Angleterre et s'
de juillet, où i
naire.

Il a été cor
pour des écrits
prendre la fuite
On croit que
le même jour q
stammant dans
néaire, avec un
Il a déclaré v
plier une juste v
sultat d'un vast
Russie. —
nicle que la I
l'exportation de

CAN
Affaire H
accusation de I

Plus une étinc
la ruse. Les lè
désolante expre
Et nul espoir d
Une seule et u
les passions qui a
Sobres autrefoi
tenant avec la pl
une lutte où il fal
plats.

Il est vrai qu'
phane, disaient ja
se bouffisaient d
Levé de grand
château on aux er
but.

Conscience de
mal, pensée, mém
conservation méu
nait, il fallait le
Souvent, lorsqu
menses du châte
suivait des yeux.
Mais cet avert
rentrer en soi-mé
rances de représs
— Qui ne préf
heur !... murmura
lement vengé qu
comme celle-là q
l'aurait !...

Ses indécisio
les deux ou trois
seule, le plus son
sait le gnet.
Le vieux mara

Circulaire.

« Nous vous informons que les pantalons gratuits ne pourront encore de longtemps être fournis aux employés, car le drap n'a pas encore été fourni par l'administration centrale.

» Les mesures prises par le tailleur n'ont eu d'autre but que d'accélérer la confection lorsque le drap arrivera.

La Direction des Postes.

» Ce drap peut arriver d'un moment à l'autre, mais néanmoins chaque facteur et garçon de bureau doit déboursier 18 à 20 fr. pour s'acheter le pantalon que l'on doit lui donner gratuitement, et faire de ce fait une dépense inutile, injuste, pour le plaisir du directeur qui veut être appelé le père des employés! Que serait-ce si c'était leur beau-père? »

ÉTRANGER

Espagne. — Dimanche, M. Canovas Castillo, premier ministre du royaume, a été assassiné.

Voici dans quelles circonstances a eu lieu le meurtre de M. Canovas, à Santa Agedas.

M. Canovas était assis sur un banc et lisait les journaux, quand un Italien s'approcha de lui et lui tira traitreusement trois coups de revolver.

M. Canovas a été atteint par les balles à la poitrine et au front, et est tombé devant sa femme.

L'ingénieur Aspiazu et le journaliste Torrès se sont jetés à la poursuite du criminel, qui a tiré sur eux deux autres coups, mais sans les blesser.

L'avocat Suarez est parvenu à s'emparer de l'assassin, qui a été livré à la gendarmerie.

M. Canovas a été transporté dans sa chambre où il est mort à 1 h. 35, après avoir reçu l'extrême-onction.

L'assassin Michel Golli est né à Baghie (près de Naples). Il est âgé de 26 ans, il porte la barbe et des lunettes.

Le juge a procédé à une instruction sommaire.

Il a été constaté que l'assassin a résidé quelque temps à Barcelone, où il a visité le rédacteur du journal *Scienza Sociale*.

Il a voyagé ensuite en France, en Belgique, en Angleterre et s'est rendu à Madrid au commencement de juillet, où il s'est déclaré anarchiste-révolutionnaire.

Il a été condamné à la prison à Lucera (Italie) pour des écrits révolutionnaires, mais il a réussi à prendre la fuite.

On croit que l'assassin est arrivé à Santa Agedas le même jour que M. Canovas. Il se promenait constamment dans les galeries de l'établissement balnéaire, avec un air louche.

Il a déclaré qu'il avait tué Canovas pour accomplir une juste vengeance et que son crime est le résultat d'un vaste complot anarchiste.

Russie. — On mande de Vienne au *Daily Chronicle* que la Russie aurait l'intention de prohiber l'exportation des grains par crainte de disette.

CANTON DE FRIBOURG

Affaire Huber. — La Chambre des mises en accusation de Fribourg s'est occupée samedi matin de

Plus une étincelle dans l'œil, où jadis pétillait l'esprit et la ruse. Les lèvres, naguère si fines, pendaient avec une désolante expression d'hébétément.

Et nul espoir de guérison.

Une seule et unique passion : la table, remplaçant toutes les passions qui avaient agité la vie de ce froid ambitieux.

Sobre autrefois, le marquis de Courtomien mangeait maintenant avec la plus dégoûtante voracité. Chaque repas était une lutte où il fallait employer la force pour lui arracher les plats.

Il est vrai qu'il engraisait. Maigre au point d'être diaphane, disaient jadis ses amis, il prenait du ventre et ses joues se bouffissaient de mauvaise graisse.

Levé de grand matin, il errait, corps sans âme, dans le château ou aux environs, sans intentions, sans projet, sans but.

Conscience de soi, idée de dignité, notion du bien et du mal, pensée, mémoire, il avait tout perdu. L'instinct de la conservation même, le dernier qui meure en nous, l'abandonnait, il fallait le surveiller comme un enfant.

Souvent, lorsque le marquis vaguait dans les jardins immenses du château, Mme Blanche, accoudée à sa fenêtre, le suivait des yeux, le cœur serré par un mystérieux effroi.

Mais cet avertissement de la Providence, loin de la faire rentrer en soi-même, exaltait encore ses désirs et ses espérances de représailles.

« Qui ne préférerait pas la mort à cet épouvantable malheur... » murmurait-elle. Ah! Jean Lacheneur est plus cruellement vengé que si sa balle eût porté. C'est une vengeance comme celle-là que je veux, il me la faut, elle m'est due, je l'aurai!

Ses indécisions ne l'empêchaient pas de voir Chupin tous les deux ou trois jours comme elle se l'était promis, tantôt seule, le plus souvent accompagnée de tante Médie qui faisait le gnet.

Le vieux marandeur venait exactement, encore qu'il com-

l'affaire Huber. Elle a tranché d'abord la question de for, en déclarant que le crime a été commis sur territoire fribourgeois; elle a ensuite prononcé le renvoi de la cause devant la Cour d'assises.

M. J. Broye a été désigné comme défenseur d'office.

La cause a été appointée au 20 septembre.

Ce terme éloigné se justifie par le fait que plusieurs témoins se trouvent à l'étranger, en Allemagne, en France, et qu'il est nécessaire de les citer par voie diplomatique. On prévoit que les débats dureront au moins 4 jours.

Accident. — Samedi soir, deux électriciens, travaillant à Tatroz (Veveysse) après l'heure réglementaire, ont été atteints par une décharge électrique, qui a tué net l'un d'eux et blessé l'autre à la main et au genou.

L'instituteur de Tatroz, qui s'était porté au secours des malheureux, a failli lui-même devenir victime de son dévouement. Le courant l'a rejeté à plus de deux mètres en arrière.

Le blessé est aujourd'hui hors de danger.

On ne saurait recommander à ceux qui manipulent l'électricité toute la prudence que comportent ces opérations. Dans le cas présent, tout le monde s'accorde à dire qu'il y a eu imprudence manifeste, les victimes ayant persisté, malgré le règlement de l'usine, à s'occuper d'un travail qui devenait dangereux à partir de sept heures, moment où se fait la distribution de la lumière sur tout le réseau.

L'ouvrier tué est d'origine italienne.

Incendie. — Jeudi dernier, vers 7 h. du soir, alors qu'un orage s'abattait sur la Haute-Gruyère, la foudre, après avoir fait éclater un transformateur électrique placé dans le bâtiment de la glacière de M. Corboz, à Chavannes-sous-Romont, a communiqué le feu à des amas de paille étendus sur la glace pour préserver celle-ci de la chaleur. Quatorze pompes, dont sept de Romont, se sont rendues sur les lieux. Les dégâts ne sont pas évalués.

Il est à remarquer que c'est ainsi à la foudre et non à l'installation électrique qu'il faut imputer cet incendie.

GRUYÈRE

Fièvre aphteuse. — La *Chronique* publie l'article qui suit :

Nous donnons ci-après quelques instructions concernant le traitement de la fièvre aphteuse du bétail à l'alpage. Ces instructions ont déjà été écrites en 1872, époque où la maladie avait présenté un caractère de malignité inaccoutumée et avait causé à notre canton un dommage de plus de 1 million et demi, mais elles n'en demeurent pas moins aujourd'hui encore d'actualité.

La fièvre aphteuse du gros et menu bétail, affectant presque toujours un caractère épizootique, est une des maladies les plus contagieuses. Elle se manifeste par la formation de vésicules sur la langue, les lèvres, à la couronne des pieds et souvent aux trayons.

Dans des circonstances ordinaires et favorables, la maladie est bénigne et sa durée ne dépasse pas dans la règle de 6 à 14 jours.

mençât à avoir plein le dos de ce métier d'espion.

« C'est que je risque gros, moi, à ce jeu-là, grognait-il. J'espérais que Jean Lacheneur irait habiter la Borderie avec sa sœur; il y serait très bien... Pas du tout le brigand continue à vagabonder son fusil sur le bras et à concher à la belle étoile dans les bois. Que gibier chasse-t-il? Le père Chupin naturellement. D'un autre côté, je sais que mon scélérat d'auvergiste de là-bas a abandonné son auberge et qu'il a disparu. Où est-il? Peut-être derrière un de ces arbres, en train de choisir l'endroit de sa peau où il va planter son conteau... On ne vit pas tranquille avec deux gredins comme ceux-là après ses chausées, et les promenades surtout ne valent rien... »

Ce qui irritait particulièrement le vieux marandeur, c'est qu'après deux mois de la surveillance la plus attentive, il était arrivé à la conviction que si Martial et Marie-Anne avaient eu des relations antérieures, tout était fini entre eux.

C'était ce dont Mme Blanche ne voulait pas convenir.

« Dites qu'ils sont plus fins que vous, père Chupin! répondait-elle.

« Fins!... et comment?... Depuis que j'épie M. Martial, il n'a pas dépassé une seule fois les fortifications de Montaignac. D'un autre côté, le facteur de Sairmense, adroitement interrogé par ma femme, a déclaré qu'il n'avait pas porté une seule lettre à la Borderie... »

Il est sûr que sans l'espérance d'une douce et sûre retraite à Courtomien, Chupin eût brutalement abandonné la partie...

Et même, en dépit de cette perspective, et malgré des promesses sans cesse renouvelées dès le milieu du mois d'août, il avait presque entièrement cessé toute surveillance.

S'il venait encore aux rendez-vous, c'est qu'il avait pris la douce habitude de réclamer à chaque fois quelque argent pour ses frais.

Et quand Mme Blanche lui demandait, comme toujours, l'emploi du temps de Martial, il racontait effrontément tout ce qui lui passait par la tête.

Il est des circonstances extérieures qui peuvent considérablement aggraver le mal, par exemple, le manque de soins, un mauvais pansement, une nourriture nuisible ou inopportune, des étables ou des chalets en mauvais état ou manquant d'air pur; un temps trop pluvieux, ainsi que des médicaments appliqués mal à propos; ce sont autant de causes qui peuvent retarder la guérison, occasionner différentes autres maladies et souvent même amener la perte de l'animal. Les animaux atteints de la fièvre aphteuse doivent, par conséquent, être traités avec le plus de soins et d'attention possibles.

Il est donc d'une importance capitale de préserver les animaux de refroidissements. La température de l'étable ou du chalet ne doit être ni trop basse ni trop élevée. Un air trop froid dans les chalets, une atmosphère basse et un temps pluvieux mettent obstacle au développement des vésicules, retardent la guérison des ulcères et peuvent, ensuite d'un refroidissement, provoquer différentes complications intérieures comme dans le cœur, les poumons, les organes digestifs et les reins, maladies qui affectent parfois un caractère très dangereux. En outre, l'air de l'étable ou du chalet ne doit pas être vicié.

Les ulcères à la bouche et aux pieds remplissent l'air, notamment dans les chalets trop peuplés de bestiaux et trop bien fermés, d'une quantité d'exhalaisons malsaines. Une telle atmosphère exerce une influence nuisible sur les poumons et l'acte de la respiration et cause de graves altérations des éléments du sang. L'air du chalet doit être pur et par conséquent souvent être renouvelé.

Les chalets doivent être aussi propres que possibles.

Lors de la formation des vésicules et immédiatement après leur rupture sur la membrane muqueuse de la bouche, les animaux ne peuvent ni mâcher ni ruminer, à cause de l'intensité de la douleur. Afin d'éviter un trop grand affaiblissement des animaux, il serait bon de leur donner pour boissons un mélange d'eau et de farine.

Quant au traitement médical, il faut se conformer aux circonstances particulières à chaque cas. Un traitement intérieur est très rarement nécessaire et seulement dans les cas où d'autres maladies graves viennent compliquer la surcharge et le piétin. Le soin du traitement intérieur doit, du reste, être abandonné au vétérinaire. (A suivre.)

Sourds-muets. — Hier ont eu lieu à Gruyères, devant les inspecteurs scolaires et un grand nombre d'ecclésiastiques, les examens de l'Institut des sourds-muets de Gruyères. Cette année, ces examens prenaient une importance spéciale dans le fait que l'on voyait pour la première fois une classe d'élèves arrivés au terme de leurs cours, c'est-à-dire d'élèves de septième année. L'Institut a compté cette année 53 élèves, 50 à la fin des cours, dont 26 filles et 24 garçons. Quarante quatre sont Fribourgeois d'origine, 1 Genevois, 1 Valaisan, 1 Bernois et 3 Neuchâtelois. Cinq de ces élèves sont de la Suisse allemande.

Bagarre. — Dimanche soir, à la suite d'une querelle entre ouvriers, un jeune brasseur, nommé Kolly, a été grièvement blessé d'une carafe qu'un ouvrier peintre lui a lancée à la tête. Kolly est un excellent ouvrier, très rangé, et qui a été victime de son intervention dans une attaque brutale dont un de ses camarades était l'objet. Le peintre en question, un Genevois, dit-on, avait déjà lancé dans la direction de son adversaire plusieurs verres, chopes et tabourets et c'est en s'approchant pour mettre fin à ces brutalités que Kolly a été frappé. M. le Dr Remy, appelé sur-le-champ, a dû procéder à la ligature d'une artère au front.

Le peintre et un de ses camarades sont sous les verroux.

Pour la rédaction : LOUIS COUETHION.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	» 2 50	6 mois . . .	» 5 —

Les demandes d'abonnement de l'ÉTRANGER ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois.

Mme Blanche s'en aperçut. C'était au commencement de septembre. Un jour, elle l'interrompit dès les premiers mots, et le regardant fixement :

« Ou vous me trahissez, dit-elle, ou vous n'êtes qu'un imbécile... choisissez. Hier, Martial et Marie-Anne se sont promenes ensemble un quart d'heure au carrefour de la Croix-d'Arcy.

(A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

L'Hôtel de Ville de Romont

sera exposé en location aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, le 24 août prochain, à 2 1/2 heures de l'après-midi.

Dans le bâtiment ont lieu les séances du Tribunal et de la Justice de paix, les élections et votations.

Grande salle pour fêtes, concerts etc.
Grand vendage, salle à manger, logement, plusieurs chambres à coucher; deux caves, deux écuries.

Entrée en jouissance le 1er novembre prochain.
Les conditions déposent au Secrétariat communal.
Romont, le 12 juillet 1897.

Éclairage électrique.
Pour l'administration communale,
Le Syndic: Ph. Clément.

LIQUIDATION
Jusqu'à la fin du mois, on continuera, tous les jours, à liquider le mobilier de l'Hôtel de Ville, à Bulle. LE JEUDI, mises publiques; les autres jours, vente de gré à gré. Bois de lits et sommiers, matelas, duvets, etc. Lingerie, vaisselle, verrerie, argenterie, etc. Le tout taxé à très bas prix. — Vente dès les 9 h. du matin à 6 h. du soir.

AVIS
Mon dépôt de ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux en grès dur de Belgique, de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité. Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits. Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.

J. VIALE

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.
Pâtes qualités supérieures.
Gruaux d'avoine et d'orge.
Semoules de froment et de maïs.
Blés rouges et noirs pour volaille.
Bourre d'épeautre.

GROS & DÉTAIL
Prix avantageux.

LA
Filature de Fribourg
Fabrique de drap
se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon.
Ouvrage consciencieux et soigné.
Premier prix, médaille de vermeil, Fribourg 1892.
Dépôts: M. Charles FORNEY, à Romont; M. PITTET-VIENNY, à Bulle; Mme Alphonsine DEILLON, Vuisternens dev-Romont; M. César RAPIN, nég., Payerne; MM. Victor ALLAZIA & Cie, Mézières (Vaud).

Vente d'immeubles.

Lundi 16 courant, dès 2 heures de l'après-midi, à la Maison de Ville de La Tour-de-Trême, il sera exposé en vente, aux enchères publiques, à de très favorables conditions de paiement, trois bâtiments avec leurs dépendances, situés au centre du village, comprenant habitation, boulangerie, magasin et grange.
S'adresser au notaire PASQUIER, à Bulle.

Soumission.

La commune de Gruyères ouvre un concours pour la construction d'un escalier en pierres à l'entrée de sa maison d'école. Le travail devra être terminé à la fin septembre. Les plans et devis déposent au Secrétariat communal où les soumissions seront reçues jusqu'au 16 août inclusivement.
Gruyères, le 3 août 1897.
Le Secrétariat communal.

Infirmer.

La place d'infirmer à l'hôpital de district, à Riaz, est mise au concours.
S'adresser à M. le Dr FERROULAZ, à Bulle, d'ici au 10 août.

ON DEMANDE

une servante pas très jeune pour faire tout le service d'un petit ménage soigné.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Bicyclette anglaise

à vendre à bas prix. — S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère.

Les machines à coudre "SINGER"

simples. Légères. Silencieuses.
sont les plus répandues et les meilleures machines à coudre. Leur supériorité est attestée par une vente annuelle de 900,000 machines.

PREMIÈRES RÉCOMPENSES

A TOUTES LES EXPOSITIONS
Payement par termes. Fort escompte au comptant.
Garantie sérieuse et illimitée.
Seul dépôt à Bulle chez
J. PINATON, mécanicien.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



SUCCÈS MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie,
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,
est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Agriculteurs! Artisans! Particuliers!
Fr. 23.—

les 100 litres de mou
VIN PRIMA BLANC DE RAISINS SECS
franco contre remboursement.

Excellent certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de 700 lettres de remerciements et recommandations de l'année 1896.
Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres sont à la disposition des clients.

Echantillon gratis.
Se recommande
OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

5000 PAIRES SOULIERS

expédiés contre remboursement, jusqu'à épuisement du stock, aux prix étonnamment bas suivants:

Souliers de travail, forts,	N° 40/47	Fr. 6 —	au lieu de	Fr. 6 50
> cuir génisse,	> 40/47	> 7 —	> 8 —	> 9 —
> hommes, à lacets, façon militaire,	> 40/47	> 7 90	> 8 —	> 9 20
Bottines	> 40/47	> 8 —	> 8 —	> 9 20
Souliers garçons, forts,	> 30/34	> 4 —	> 4 —	> 5 50
> à lacets, dames, montants,	> 35/39	> 5 —	> 5 —	> 6 50
Bottines fines, dames,	> 36/42	> 6 50	> 6 50	> 8 —
Souliers fillettes, montants,	> 36/42	> 6 80	> 6 80	> 8 —
> à lacets, dames, montants,	> 26/29	> 4 —	> 4 —	> 4 50
Souliers bas, dames, fins,	> 30/35	> 5 —	> 5 —	> 5 50
Pantoufles, canevas,	> 36/42	> 5 50	> 5 50	> 6 50
> cuir, pour dames, marchandise Ia,	> 36/42	> 3 20	> 3 20	> 4 —
> pour hommes,	> 36/42	> 4 20	> 4 20	> 6 —
> pour hommes,	> 40/47	> 6 —	> 6 —	> 7 —

En outre, environ 2000 chemises de travail à 1 fr. 80 au lieu de 2 fr. 30.
1000 à 3 fr. 80 4 fr. 50.

Hans Hochuli, à la Waarenhalle Fahrwangen (Argovie).

TOUTE FEMME

a, a en ou aura, un degré quelconque, une forme d'anémie. Tout homme, tout être humain, grand et petit, use, dépense, détruit continuellement du sang et des globules rouges. Tous doivent le reconstruire, tous les jours et sans discontinuité. L'anémie ouvre la porte à toutes les maladies, à l'œuvre destructive des microbes malfaisants. La pilule hémato-gène, signée Dr J. Vindevoegel et A. Bret, convient donc à tous, à tous les âges de la vie; elle est indispensable dès qu'il y a faiblesse, état anémique, digestibilité amoindrie, langueur des fonctions, épuisement vital ou nerveux, débilité de toute origine, état dystrophique ou malnutrition, impuissance et stérilité.

La grossesse, la lactation, les âges de croissance, les états de convalescence, les formes diverses d'anémie et de chlorose, les états nerveux, les névroses, la danse de St Guy, l'albuminurie, l'imminence de l'état morbide qualifié tuberculeux ou phtisie, la phtisie confirmée et afebrile, tout état qui accuse un ralentissement de nutrition, de digestion, de reconstitution du sang et des forces; voilà les états où la **Pilule hémato-gène** triomphe parce qu'elle nourrit, refait le sang et les forces de l'économie.

Le Dr J. Vindevoegel conseille la pilule avec le repas, soit au début, soit à la fin: 2 à 3 par jour pour les cas légers, dans lesquels il ne faut que fouetter la fonction de l'hématose. La durée se limite ici à deux ou trois semaines par trimestre, surtout au début du printemps et en automne (mars et novembre). Dans les états morbides signalés, la dose monte de 3 à 5, 6 par jour, toujours aux repas; la durée du traitement est de 6 à 10 semaines, rarement plus longue. On revient ensuite tous les mois, pendant 8 à 15 jours, à l'usage de 2 ou 3 pilules par jour, pour bien maintenir la guérison et consolider la santé: ce procédé éloigne la rechute ou la récidive.

Les flacons de 125 pilules sont logés dans des boîtes cylindriques: l'étiquette porte la signature du Dr VINDEVOGEL et celle de A. BRET, pharmacien. Ces signatures doivent être exigées comme garantie de l'authenticité de la formule et du produit.

Le prix est de 4 fr. 50 c. la boîte de 125. — Toute bonne pharmacie, soucieuse de servir les intérêts de ses clients, devra être à même d'en fournir aux intéressés.

En vente dans toutes les pharmacies.
PERNET Frères, ROMONT
PEAUX DE CAILLETS
vieilles 1er choix
à 4 fr. 20 la douzaine.

Vins à l'emporter.

Le soussigné est toujours bien fourni en bons vins rouges et blancs, depuis 40 cent. le litre.
Jos. SUDAN,
cave des Amis,
maison Barra,
vis-à-vis du Cheval-Blanc.

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.
Pommes évaporées, douces et aigres.
Poires sèches.
Abricots évaporés.
Figues Elémé et Smyrne.
Beau choix de **café rôti** (grillé).
Au magasin de comestibles
Louis TREYVAUD, Grand'rue 38,
BULLE

Torehe, à Vuadens, achète plan-teaux.

On demande

pour le 15 courant une fille sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un petit ménage en ville. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

15,000 KG. DE TABAC

Pour cause de reconstruction, prix de liquidation.
10 kg. tabac américain, fin coupé, fr. 4.10 et 4.90; 10 kg. sortes fines, fr. 6.80 et 7.60; 10 kg. sortes extra fines, fr. 9.20 et 10.60. Chaque acheteur recevra en outre gratis 100 cigares et une pipe de valeur.
J. Winiger, Bosnyl (Arg.).

CHOCOLAT
PH. SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Bulle. — Emite Lent, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 fr. 60
Etranger, 1 an, 9 fr. payable d'avance.
Prix du numéro: 1 fr.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

CHRISTINE

Les préoccupations moins pour l'heureux événements d'Europe. Dans certains est qu'avec M. tout espoir de concessions intérieures fort difficile son reine régente? chal Martinez O dernière candid sérieuses chance ment compliqué insule. On se le gouvernement de gouverneur ral Weyler, lequ lents pour rédu plus heureux q dernier, a dû ab ter de rassurer lument déabus Christine le moy mais à supposer ture à mettre u rieures, il ne ch même aux diffic raissent pas av vue de l'auton à un Castelar p moins déjà que et d'envoyer le la Perle des Ant

MONSIEUR

O'était un honn qui avait tout qu Son intelligence n naissait la vie pou périence deux vert A un tel homme nêtrer Marie-Ann resta caché à la B cette infortunée q la réhabiliter en q Réussit-il? Astu Mais dès qu'il s spirations de la sol qui, de plus en plu Beaucoup, cepen nité et même se fu N'avait-elle pas d'ordinaire, à la ca Qui donc la sou Personne, elle en Chpin lui-mé Préoccupé de sur gnac, il n'était pa Borderie pendant t Donc Marie-An tout à espérer.